

Avis favorable de la commission d'enquête publique du SCoT

La commission d'enquête publique de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui s'est déroulée du 6 janvier au 14 février 2020 a remis un avis favorable aux actualisations apportées à la deuxième version de ce document d'urbanisme.

Cette enquête publique a permis de recueillir les avis de la population sur les modifications à venir du SCoT. Le rapport d'enquête est disponible sur www.cacl-guyane.fr.

Cet avis favorable marque une étape importante dans la mise en œuvre du projet d'aménagement du territoire de la CACL. Il permet de poursuivre, dans les meilleures conditions, les procédures de développement de l'agglomération Centre Littoral d'ici à 2037.

Les documents de l'enquête publique sont désormais transmis au Préfet. Il pourra déclarer l'utilité publique du projet dans les mois à venir.

Le SCoT, qu'est-ce que c'est ?

Le SCoT est un document cadre d'urbanisme réglementaire pour l'aménagement d'un territoire. Il permet à un territoire, correspondant à un bassin de vie de fixer les grandes orientations à 20 ans, les principes d'organisation de l'espace en matière d'habitat, d'économie, de transport, d'équipement et de service, d'environnement, de développement durable, etc.

Le périmètre du SCoT s'étend aux six communes-membres de la CACL : Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Macouria, Montsinéry-Tonnegrande et Roura.

COMMUNIQUE DE PRESSE

23/06/2020

CONTACTS PRESSE

Stévie BARTHELEMY

Chargée de communication

Direction Communication

Tél : 0594 28 28 28 // GSM : 0694 40 45 04

Mail : stevie.barthelemy@cacl-guyane.fr

Isabelle Patient

Directrice Habitat, Aménagement & Mobilité

Tél : 0594 28 90 47 // GSM : 0694 41 22 35

Mail : isabelle.patient@cacl-guyane.fr

Cotis LOUIS

Responsable de la révision du SCoT

Direction Habitat, Aménagement & Mobilité

Tél : 0594 28 28 28 // GSM : 0694 24 28 57

Mail : cotis.louis@cacl-guyane.fr